



Philippe  
**VIGIER**  
La passion d'agir

Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription d'Eure-et-Loir

le nouveau centre

Paris, 3 septembre 2009

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,  
Madame, Monsieur le Maire adjoint, Cher(e) Collègue,  
Madame, Monsieur le Conseiller municipal, Cher(e) Collègue,

Ce second trimestre 2009 a été très chargé par l'activité parlementaire, rythmé par la campagne pour les élections législatives européennes du 7 juin et marqué par la première intervention du Président de la République devant le Congrès réuni à Versailles le 22 juin. Chaque événement a été l'occasion pour moi de défendre les idées et valeurs du Nouveau Centre, ainsi que les intérêts de la France et de l'Eure-et-Loir.

### **UN ENGAGEMENT COMPLET DANS LA CAMPAGNE EUROPEENNE**

---

Dans le cadre de la campagne pour les élections législatives européennes, j'ai activement soutenu la liste d'union UMP-Nouveau Centre dans la grande région Massif-Central-Centre. J'ai ainsi parcouru toute la région dans le cadre de 13 réunions publiques aux côtés de Sophie AUCONIE, conseillère municipale de Tours et candidate Nouveau Centre.

Je tiens à remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces réunions ainsi que celles et ceux qui sont venus y assister, témoigner de leur soutien et participer à l'animation des débats.

La forte abstention, la plus forte depuis la première élection du Parlement européen en 1979, doit nous amener à lutter contre ce déficit démocratique.

Durant toute la campagne, **j'ai souhaité expliquer le rôle majeur de l'Union Européenne** dans nos vies quotidiennes surtout en cette période de crise avec le Fonds d'Ajustement à la Mondialisation et l'ensemble des fonds structurels, pour accompagner nos territoires.

**J'ai plaidé en faveur d'une Europe politique et démocratique** avec un Parlement fort. Mais il faut aller beaucoup plus loin en redonnant à l'Europe l'esprit d'initiative. Quand l'Europe veut, l'Europe peut. On l'a vu avec la présidence française de l'Union Européenne.

**J'ai enfin demandé à ce que les députés européens élus et notamment Sophie AUCONIE, notre eurodéputée, viennent rendre des comptes** très régulièrement à tous les électeurs.

### **VOTRE DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE**

---

#### **Budget de l'État et Sécurité sociale**

La crise que nous traversons vient aggraver une situation budgétaire déjà difficile. La forte contraction de l'activité et les destructions d'emplois viennent fortement diminuer les recettes et augmenter les dépenses fiscales et sociales de l'État et de la Sécurité Sociale. D'ores et déjà le déficit de la Sécurité Sociale semble s'établir pour 2009 à plus de 30 milliards d'euros, le triple de 2008.

La crise nous impose de tout mettre en œuvre pour relancer l'économie et protéger les plus fragiles. Néanmoins, au-delà des déficits conjoncturels s'ajoute un déficit structurel qui ne cesse de croître depuis

plus de 30 ans. Or depuis, la grave situation budgétaire a plus fait l'objet d'incantation que d'action. Ce laxisme vient réduire nos marges de manœuvre et nos possibilités de relance budgétaire. Dans le cadre des débats d'orientation budgétaire du mois de juin, j'ai alerté le gouvernement des nombreux risques que la France encourt en raison de l'aggravation de son endettement.

### **Suppression de la taxe professionnelle**

La suppression de la taxe professionnelle annoncée par le chef de l'État le 5 février 2009 aura des impacts importants sur les finances des collectivités territoriales, puisqu'elle représente plus de la moitié de leurs recettes fiscales et sur la vie des entreprises qui sont fortement pénalisées par cette imposition.

Membre de la Commission des Finances, je suis le dossier de manière attentive. Plusieurs hypothèses de substitution ont été présentées. J'œuvre au quotidien pour une solution la plus équilibrée possible pour les collectivités territoriale c'est-à-dire qui préservera leurs ressources de manière dynamique et permettra de réduire le coût de la fiscalité pour les entreprises.

### **Loi de programmation militaire**

Le texte examiné met en œuvre la nouvelle stratégie de défense et de sécurité nationale adoptée par le Président de la République dans le Livre blanc et les décisions prises dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques. Il engage une réforme de grande ampleur des armées. Il redéfinit leurs missions, leurs contrats opérationnels, leurs déploiements, leurs formats et met un accent particulier sur la modernisation de leurs équipements.

Il est ainsi procédé à la création du Conseil de Défense et de Sécurité Nationale qui sera l'enceinte dans laquelle le Président de la République décidera des orientations de notre politique de sécurité nationale. Une formation spécialisée de ce conseil est également créée : le Conseil National du Renseignement.

Le projet de loi programme les moyens financiers dont disposera la mission Défense et les répartit en fonction des priorités arrêtées par le Livre blanc. 185 milliards d'euros seront alloués à la mission Défense pour les années 2009 à 2014, dont 101 Milliards d'euros pour les seuls crédits d'équipement.

Cet effort au profit de l'équipement, de l'investissement et de la condition du personnel est sans précédent. Il marque la volonté de la France de retrouver son rôle de puissance dans un monde de plus en plus complexe.

C'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce texte.

### **Fusion Banque Populaire-Caisse d'Epargne**

Le rapprochement entre ces deux grandes banques coopératives, les Caisses d'Epargne, très présentes auprès des particuliers et les Banques populaires, très présentes auprès des entreprises, soulevait de nombreuses interrogations. J'ai ainsi souhaité avec le groupe Nouveau Centre obtenir des garanties et des réponses sur 4 questions : l'intérêt économique de la fusion; les risques de suppression d'emplois dans les deux groupes; les pertes abyssales de Natixis et leurs conséquences sur le cours de l'action dont nombre de Français s'était porté acquéreur ; la forme de la recapitalisation du groupe par l'argent public et les contreparties exigées en retour.

Le vote du groupe sur le texte dépendait des réponses à chacune des questions. Dans l'ensemble, les réponses et les améliorations sur le texte ont permis de l'équilibrer. Néanmoins, la question de la sauvegarde des emplois dans les deux groupes reste épineuse. Je resterai donc vigilant quant au respect des engagements pris dans le sens du maintien des emplois.

## Les groupements d'employeurs

Nous avons durant le mois de juin discuté d'une proposition de loi proposant une nouvelle conciliation des intérêts des salariés et des entreprises : les groupements d'employeurs ; la mise à disposition de personnel à but non lucratif (« prêt de main-d'œuvre ») ; l'alternance et le télétravail.

J'ai soutenu cette proposition dans son esprit car elle permet de moderniser certains dispositifs en fonction des pratiques du travail. Néanmoins, certaines garanties méritaient d'être apportées au projet. C'est pourquoi le groupe Nouveau centre a notamment souhaité sécuriser juridiquement les employés qui cumulent des emplois à temps partiel dans différentes entreprises dans le cadre de groupements d'employeurs, ainsi que les droits des salariés en cas de prêts de main-d'œuvre afin d'éviter le chômage ou le chômage partiel.

## Travail dominical

L'Assemblée Nationale a durant la session extraordinaire du mois de juillet examiné le texte relatif au travail dominical. Le texte voté est un juste compromis entre la protection des salariés et la protection des intérêts économiques des territoires frontaliers ou touristiques. Le texte prévoit la possibilité d'ouvrir le dimanche pour tous les commerces dans les zones touristiques et thermales. Il fait ainsi la distinction entre les communes touristiques qui relèvent du Code du travail et celles qui relèvent du Code du tourisme, limitant le champ d'application des libertés d'ouverture. Il définit des périmètres d'usage de consommation exceptionnel (PUCE), lieux où l'on a « l'habitude de consommer le samedi et le dimanche », uniquement pour les zones urbaines de plus d'un million d'habitants. Dans la pratique, ne seraient concernées que les agglomérations de Paris, Aix-Marseille et Lille. Ces zones seront établies par le préfet sur **la seule proposition des conseils municipaux** et devront être validées par un accord avec les partenaires sociaux.

Le groupe Nouveau Centre s'est battu et a pu obtenir satisfaction sur l'ouverture de négociations pour offrir des contreparties aux salariés travaillant dans des commerces de détail le dimanche dans les communes d'intérêt touristique.

## **CONTROLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE**

---

Le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement offre de nouveaux moyens que j'utilise au service de notre circonscription et de notre pays.

### **Séance du 20 mai 2009 : Question à M. Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la mise en œuvre du Plan de Relance.**

J'ai interrogé M. Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance, sur l'évaluation du plan de relance. Au vu de l'importance de la crise, il me semblait important d'alerter le gouvernement sur la nécessité d'engager tous les travaux comme il en avait été décidé. J'ai ainsi demandé au gouvernement d'envisager des solutions de substitution en cas de retard voire d'abandon des projets.

Rappelons que le gouvernement a apporté 6 millions d'euros au titre du plan de relance pour la déviation Prunay-Le-Gillon-Allonnes.

Ma question concernait aussi notre département d'Eure-et-Loir dans lequel plusieurs projets restent en attente. En cas de nouvelles opportunités offertes par le plan de relance, je défendrai avec ardeur les projets importants de notre département.

**Séance du 4 juin 2009 : Question à M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux Transports**

J'ai interrogé M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux transports, sur l'inscription des travaux de la RN10 dans le Plan de Modernisation des Itinéraires routiers (PDMI). La dangerosité de la RN10, emprunté chaque jour par plus de 15 000 véhicules dont 30% de poids lourds, n'est plus à prouver. cinq zones noires ont été recensées : l'entrée nord de Bonneval ; la déviation de Marboué-Flacey ; la sécurisation de la commune de La Chapelle-du-Noyer, au hameau dit La Fringale ; le passage à niveau d'Autheuil – qui figure parmi les passages à niveau prioritaires de RFF- et l'entrée sud de Cloyes-sur-le-Loir.

J'attends du gouvernement l'inscription des crédits d'études et de travaux pour ces projets.

**Séance du 4 juin 2009 : Question à Mme Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé**

J'ai souhaité interroger Mme Roselyne BACHELOT sur la situation difficile que traverse l'hôpital psychiatrique de Bonneval. Les tragédies rencontrées ces dernières années doivent pourtant nous rappeler tout l'intérêt à soigner correctement les patients, protéger le personnel médical et préparer à la bonne réinsertion dans la société. Les difficultés budgétaires de l'hôpital Henry EY ont des conséquences lourdes sur le personnel encadrant et le service des curatelles. J'ai ainsi demandé à Mme Roselyne BACHELOT qu'elle assure à l'hôpital tous les moyens dont il a besoin.

**Séance du 17 juin 2009 : Question d'actualité à Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie**

J'ai interrogé Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, sur la possibilité d'instaurer une taxation sur les flux financiers. La gravité de la crise financière et ses impacts sur l'activité économique et les emplois appellent à réformer en profondeur le système de régulation financière. Pour autant, on assiste aux Etats-Unis à un retour aux bonnes vieilles pratiques (spéculation, rémunération excessives des dirigeants) qui nous ont pourtant amené à la catastrophe. J'ai donc demandé au gouvernement des précisions sur son engagement ferme à refonder le système de régulation mondiale et sur la création d'une taxe sur les flux financiers afin d'éviter de nouveau une dérive spéculative.

**Séance du 17 juin 2009 : Question d'actualité à M. Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture**

Inquiet de la situation des producteurs laitiers, je me suis associé à la question de mon collègue François ROCHEBLOINE, interpellant le gouvernement à agir activement en faveur des producteurs laitiers. Malgré les premiers accords, il convient d'aller plus loin et de rétablir des conditions de négociation avec les distributeurs et les transformateurs qui permettent aux producteurs laitiers de négocier librement leurs prix. Il en va de la survie de la filière et de la profession.

**Séance du mardi 29 juin : Question à M. Luc CHATEL, Ministre de l'Education Nationale**

J'ai souhaité alerter M. Luc CHATEL, Ministre de l'Education Nationale sur une anomalie concernant certains statuts du personnel éducatif. On assiste en effet à des avancements de carrière différents au sein de l'éducation pour le même poste de conseiller pédagogique en raison des différentes voies d'accès à la profession. J'ai donc demandé à M. Luc CHATEL d'envisager la possibilité que l'obtention du CAFIPEMF soit considérée comme un équivalent à la réussite au concours de professeur des écoles, afin qu'il n'existe pas, entre conseillers pédagogiques issus du corps de professeurs des écoles, de différence d'avancement selon le mode d'intégration choisi.

**Séance du 7 juillet 2009 : Question d'actualité à Mme Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé**

J'ai enfin interrogé Mme Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, sur le refus d'un quart des médecins de soigner les patients CMU. Ainsi est clairement posée la question centrale de l'égalité de l'accès aux soins pour ces patients. Ce phénomène est d'autant plus intolérable que la CMU avait été créée pour eux. De tels refus sont tout simplement contraires à la déontologie, contraires à l'éthique médicale, contraires au serment d'Hippocrate. Néanmoins, il faut aussi s'interroger sur les raisons qui justifient ces refus. On évoque parfois la lourdeur administrative ou le décalage des remboursements des prestations aux

médecins. J'ai donc demandé à Mme Roselyne BACHELOT de rapidement prendre des mesures pour que l'égalité de soins ne soit pas qu'un idéal mais au contraire une réalité au quotidien.

## **VOTRE DEPUTE EN CIRCONSCRIPTION**

---

**Sur le terrain**, les dossiers importants n'ont pas manqué ces derniers mois.

**Lors d'un entretien à l'Élysée le 23 juin avec M. Claude GUEANT**, Secrétaire Général de l'Élysée, j'ai pu évoquer trois sujets majeurs pour notre territoire : la gare SNCF d'Arrou-Courtalain, la filière Agrodynamique et la désertification médicale. Il m'a assuré de son soutien plein et entier sur ces sujets vitaux pour l'avenir de notre région.

**Pour la ligne SNCF entre Paris et Châteaudun**, je viens d'obtenir que 13,5 millions d'euros de crédits supplémentaires soient attribués par l'Etat à Réseau Ferré de France (RFF) pour réaliser les travaux nécessaires, le Conseil Régional venant enfin d'accepter ma proposition de revoir le contrat de projet Etat-Région sur le sujet.

Ces travaux commenceront dès cette année pour la section Bonneval-Voves, l'an prochain pour la section Voves-Auneau et en 2011 pour les sections Châteaudun-Bonneval et Auneau-Dourdan.

On va pouvoir gagner jusqu'à 16 minutes de temps de trajet de Paris à Châteaudun. Enfin !!

**De la Gare TGV en Eure-et-Loir à la bifurcation de la LGV Atlantique**, M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, m'a indiqué que la construction de cet équipement pouvait être inscrite rapidement au Schéma National des Infrastructures Ferroviaires.

Le projet est également soutenu par Réseau Ferré de France (RFF) ; reste à vaincre les réticences de la SNCF. C'est pourquoi le Ministre a saisi le Conseil Général des Ponts et Chaussées pour un arbitrage technique définitif avant la fin de l'année.

**Totalement opposé au projet de stockage de déchets ultimes à Saint-Escobille**, au sud-ouest du département de l'Essonne, je l'ai fait savoir à Jean-Louis BORLOO par un courrier ainsi que deux questions en session à l'Assemblée Nationale.

Parce que l'impact de ce projet sur le trafic routier et sur la nappe de Beauce s'étendrait sur plusieurs communes d'Eure-et-Loir, j'ai demandé qu'en tout état de cause, le Préfet d'Eure-et-Loir, mais aussi les élus du département soient étroitement associés à l'examen et au suivi de ce dossier.

**Concernant les aménagements sur la RN154**, le Préfet d'Eure-et-Loir, Jean-Jacques BROT, est venu le 1<sup>er</sup> juillet à Allonnes en présence du Directeur Régional de l'Équipement, du Directeur Régional de l'Action Culturelle, d'Albéric de Montgolfier, Sénateur et Président du Conseil Général et Marc GUERINI, Conseiller Général de Voves. Nous avons pu faire ensemble le point sur l'état d'avancement des travaux de déviation d'Ymonville et de Prunay-le-Gillon-Allonnes.

La déviation d'Ymonville sera ouverte à la circulation fin 2010 ; celle de Prunay-le-Gillon-Allonnes en 2011. Les travaux de terrassement, de réalisations d'arts sont articulés avec ceux des fouilles. Grâce au plan de relance et des 6 millions d'euros que j'ai pu obtenir du Gouvernement, le chantier se réalise plus rapidement que prévu. Il faut souligner l'apport financier très important du Conseil Général sur ce dossier. Vous pouvez compter sur toute ma vigilance pour ce projet capital pour la sécurité de tous.

**Concernant la base aérienne de Châteaudun**, j'ai été reçu le 9 juin avec les syndicats par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Défense. Nous avons pu évoquer ensemble les différentes pistes de maintien de l'activité sur la base : l'entreposage-stockage d'aéronefs ; la déconstruction d'aéronefs ; le développement d'activités de soutien ; la gestion des archives médicales ; la venue de l'École de Chasse de Tours ; le stockage des pneumatiques de l'Armée de l'Air ; l'installation d'un Centre de Données Informatiques ; l'installation du Système d'Information et d'Administration Générale.

Je m'implique pleinement en faveur de la base aérienne en œuvrant, vous pouvez le constater, pour l'installation de nouvelles activités pérennes.

Telles ont été les orientations de mon action ces trois derniers mois, et les précisions qu'il m'a semblé important de vous donner, comme je l'ai fait à chaque déplacement dans les chefs-lieux de canton pour des réunions publiques durant les mois de mars et avril, où j'ai été très heureux de vous y retrouver. Bien entendu, je compte prolonger ces échanges lors de nos rencontres tout au long de l'année, afin de vous rendre compte « en direct » de mon travail de parlementaire. Ces rendez-vous me permettent de me nourrir de vos observations et de votre expérience. Vous êtes les bienvenus soit à ma permanence parlementaire de Châteaudun, soit lors de mes réunions dans votre commune. Je suis à la disposition de chacune et chacun d'entre vous.

Croyez, Madame, Monsieur, en mon engagement et à l'expression de mon sincère dévouement.

**Philippe VIGIER**  
Député-Maire de Cloyes-sur-le-Loir  
Conseiller Régional